



Semaine
du 22 au
28 juin
2013

Equipe bois

Le canal constitue un exceptionnel corridor écologique qui se caractérise, en tout premier lieu, par la présence d'arbres innombrables, en alignements ou en taillis, tout au long du linéaire finistérien.

Une appréhension durable de la voie d'eau et de ses abords implique donc de mener une réflexion globale autour de la composante sylvestre afin d'en décliner toutes les dimensions et de les développer de façon harmonieuse entre plantation, exploitation et formation.

Historiquement, les plantations d'alignement d'arbres trouvent leur origine, vers 1835, dans l'obligation faite aux services des ponts et chaussées de procéder à la plantation systématique des terrains du domaine public de l'Etat.

Ces mesures répondaient aux besoins d'une époque au cours de laquelle la France souffrait de pénurie de bois du fait de l'accroissement de la population, des besoins en chauffage, pour la construction mais surtout des nécessités de la révolution industrielle naissante (fonderies, verreries,...).



Plus spécifiquement, sur les berges de la voie d'eau, ces plantations avaient de multiples utilités de préservation des berges contre les effondrements, de réduction de l'évaporation de l'eau en période d'étiage, afin de marquer les limites domaniales du canal contre les empiètements des propriétés riveraines, de matérialiser le chemin d'eau pour les bateliers et leurs chevaux de halage ou de fournir une matière première indispensable au bon entretien du canal (passerelles, charpentes, portes et poutres de pertuis, chalands et batelets,...).

Il résulte de cette politique de boisement que le canal de Nantes à Brest constitue, après deux siècles d'usage, un formidable corridor boisé perçant la péninsule bretonne de part en part.

La section finistérienne, la plus occidentale, la plus rurale, n'est pas en reste et a su garder, au cours des ans, cette beauté sauvage qui lui confère tout son éclat.

Avec près de 8 000 arbres plantés au long de ses 90 kilomètres de halage (4500 spécimens) et 85 de contre halage (3500 individus), le SMATAH, avec ses équipes techniques, se doit d'entretenir au mieux cette richesse écologique.

Pour ce faire, le syndicat s'est engagé, depuis plusieurs années déjà, dans une démarche de gestion et de protection de ses arbres, dans le cadre d'une véritable politique sylvicole initiée par le comité syndical et mise en œuvre par Jean-René Favennec, délégué à cette tâche.

Les alignements se composent d'arbres d'âges très divers, d'essences variées, situés, pour l'essentiel, en halage.

L'hétérogénéité des alignements résulte des gestions passées. La plantation comme l'exploitation des arbres étaient assurées par le service des ponts et chaussées, les ventes réalisées par les domaines ou pour la fabrication des allumettes de la Seita. Pour satisfaire ces besoins en bois, l'administration des Ponts et chaussées avait privilégié l'introduction de peupliers sur les berges du canal au détriment d'espèces plus longévives, préalablement en place, comme le chêne, le hêtre, le frêne,...



L'objectif prioritaire de cette démarche consiste à reprendre la main sur l'accroissement du bois sur les berges du canal et à maîtriser celui-ci.

Pour ce faire, il convient de mener des actions prenant en compte les deux dimensions complémentaires du bois sur le canal que sont la composante paysagère et patrimoniale comme l'exploitation économique.

La composante paysagère et patrimoniale répond à la question de la durabilité de la politique sylvicole du canal,

- préservation de la bio diversité
- implication environnementale
- participation à l'embellissement des berges
- attractivité touristique
- vulgarisation des connaissances

L'exploitation industrielle s'inscrit sur le long terme

- préservation d'une ressource bois
- sauvegarde de la filière
- retombées économiques
- formation et insertion

Pour mener à bien de telles missions, il est apparu nécessaire de susciter la formation d'une nouvelle équipe technique, entièrement dédiée à celles-ci.

L'équipe opérera sur les berges, en halage comme en contre halage, du canal de Nantes à Brest en participant aux opérations :

- d'inventaire des plantations du canal,
- de visites de sécurité et de contrôle des arbres,
- de plantations nouvelles d'arbres,
- d'entretien courant des arbres et taillis (désherbage, élagage, soins,...)
- de bucheronnage (démontage, abattage, broyage,...),
- de débardage,
- de déssouchage,
- de commercialisation et livraison,

de manière à suivre le cycle complet des arbres et à effectuer l'ensemble des opérations (selon les saisons) se rapportant à sa gestion comme à la vulgarisation des actions entreprises.

Organisée dans le but d'assurer l'ensemble des opérations générales liées au bois (plantation, abattage, déssouchage, exploitation et commercialisation des bois,...) cette équipe est composée de deux de deux salariés recrutés dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir » placés sous la responsabilité de Yann Vaillant.

Accompagnant la mise en place de la politique sylvicole du SMATAH dans toutes ses composantes, formée de 4 élus, de 2 techniciens du SMATAH, de représentants des professions forestières, de veilleurs riverains du canal et de représentants d'organismes régionaux ou nationaux, une commission bois présidée par le délégué à la politique sylvicole est appelée à superviser l'évolution de la politique sylvicole du syndicat.

Elle sera également chargée d'apporter des expertises diverses aux initiatives et pratiques du SMATAH, d'aider à la décision, de réaliser ou de faire réaliser des inventaires et/ou plans de gestion, de suivre l'évolution de la politique bois à l'intérieur du syndicat, de la réalisation, du suivi et du contrôle des actions à mener, de la communication et de la promotion des produits issus de l'activité de l'équipe, de la création d'événementiels liés à l'activité forestière, de l'organisation de partenariats permettant de finaliser l'activité (entreprises et personnes privées, collectivités publiques,...), de la vulgarisation, de la communication et du suivi scientifique des opérations forestières.



Actualités :

- ⌚ **Les centres d'interprétation** sont ouverts de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Les animateurs sont à votre disposition pour vous faire découvrir les richesses du canal.

Maison éclusière de Kergoat mardi et jeudi
Maison éclusière de Pont Triffen mardi à jeudi
Maison éclusière d'erosvéguen de jeudi à vendredi
Observatoire aquatique de mardi à jeudi

- 🔧 **Travaux:** Les équipes d'entretien du contre halage du SMATAH se livreront, tout au long de la semaine, à des travaux d'entretien mobiles du chemin sur la section Châteauneuf du Faou / Pont-Coblant. Une gêne peut donc être occasionnée sur leur passage.

Les travaux d'aménagement du chemin de halage se poursuivront en aval de Toul ar C'heffeleg de lundi à vendredi, causant, par le fait même, un désagrément à la pratique de la randonnée sur cette section.

Passage éco-compteurs (piétons et vélos)	Depuis le début de l'année jusqu'au 31/5	Depuis le début du mois
Pont Daoulas	10 837	1 883
Châteauneuf	18 072	3 983
Pont Coblant	19 441	3 187
Châteaulin	30 845	5 907

Directeur de publication:
Madame Armelle Huruguen
Présidente
Suivi:
Comité de rédaction
Conception, Réalisation, Photos:
SMATAH

Syndicat Mixte d'Aménagement
Touristique de l'Aulne et de l'Hyères
Maison éclusière de Bizernig
29520 CHATEAUNEUF DU FAOU
☎ 02 98 73 40 31
📠 02 98 73 40 39
Email: smatah@wanadoo.fr
Site internet: www.smatah.fr